

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 02 DECEMBRE 2021

DELIBERATION N°2021.00525

SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE LA PLAINE DU FOREZ SUD (SYPROFORS) - MODIFICATION DES STATUTS

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 104

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de voix : 119

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, Mme Véronique FALZONE, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Fabienne MARMORAT, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE,

RECU EN PREFECTURE

Le 13 décembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20211202-D20210052510

DATE D'AFFICHAGE :13 décembre 2021

M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI,
Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON,
M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY,
Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN,
M. Julien VASSAL, Mme Eliane VERGER LEGROS

Pouvoirs :

M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
Mme Catherine CHAPARD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jacques GUARINOS donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD,
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
Mme Eveline SUZAT-GIULIANI donne pouvoir à M. Christophe CHALAND,
Mme Marie-Christine THIVANT donne pouvoir à M. Jacques VALENTIN

Membres titulaires absents excusés :

Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Jérôme GABIAUD,
M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 02 DECEMBRE 2021

SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE LA PLAINE DU FOREZ SUD (SYPROFORS) - MODIFICATION DES STATUTS

Le Syndicat Intercommunal de PROduction d'eau potable du FOREz Sud (SIPROFORS) a été créé par arrêté préfectoral du 09 mai 1994 entre les communes d'Andrézieux-Bouthéon, Aveizieux, Chamboeuf, La Fouillouse, Saint-Bonnet-les-Oules, Saint-Galmier et Veauche.

Par arrêté préfectoral n°196 du 28 juin 2016, la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole a adhéré au SIPROFORS pour le territoire des communes d'Andrézieux-Bouthéon et La Fouillouse. Il est alors devenu un syndicat mixte fermé : SYndicat mixte de PROduction d'eau potable du FOREz Sud (SYPROFORS).

Le 1^{er} janvier 2017, les communes de Chamboeuf, Saint-Bonnet-les-Oules et Saint-Galmier ont adhéré à Saint-Etienne Métropole. Cette dernière intervient en représentation substitution des communes d'Andrézieux-Bouthéon, Chamboeuf, La Fouillouse, Saint-Bonnet-les-Oules et Saint-Galmier.

Conformément aux dispositions de l'article L 5217-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018), le nombre de sièges dont disposent les représentants de la métropole dans le comité syndical est proportionnel à la population des communes que la métropole représente au titre de cette compétence, **sans pouvoir excéder la moitié du nombre total de sièges.**

Aussi, par délibération syndicale du 14 septembre 2021, les conditions de représentativité au sein du SYPROFORS ont été modifiées de la façon suivante :

- Pour la commune d'Aveizieux : deux délégués titulaires disposant chacun de 5 voix et un suppléant,
- Pour la commune de Veauche : deux délégués titulaires disposant chacun de 28 voix et un suppléant,
- Pour SEM : deux délégués titulaires disposant chacun de 6 voix et un suppléant par commune membre de cet EPCI située sur le territoire du SYPROFORS et un délégué titulaire supplémentaire disposant de 6 voix, soit 50 % des voies délibératives.

Les statuts du SYPROFORS doivent être modifiés pour prendre en compte cette évolution et les membres adhérents du syndicat sont sollicités pour approuver ces nouveaux statuts.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve les nouveaux statuts du Syndicat mixte de production d'eau potable de la plaine du Forez sud,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document en lien avec cette modification de statuts.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU